

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

25/10/21

Dossier complet le :

15/11/21

N° d'enregistrement :

2021-11767

1. Intitulé du projet

Boisement d'anciennes terres agricoles à Mérignac sur une surface de 1,6ha

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Calmon

Prénom Christian

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
47 c)	Premier boisement de plus de 0,5 ha

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La parcelle est une terre agricole utilisée pour l'élevage avicole. Le propriétaire a arrêté cette activité d'élevage et souhaite reboiser une partie de la parcelle.

La zone autour de l'étang sera laissée en l'état.

D'après d'anciennes photos aériennes datées de 1997 et 2004, la partie de parcelle qui est l'objet de la demande de boisement était déjà boisée. Le défrichement a eu lieu entre 2004 et 2012.

Des habitations et une parcelle de forêt de pin maritime sont à proximité direct du futur boisement.

La plantation ne va engendrer aucune démolition, un seul gyrobroyage sera nécessaire avec une préparation du sol avant boisement.

4.2 Objectifs du projet

Les objectifs sont :

- créer une ambiance forestière autour de son habitation
- augmenter la séquestration du carbone dans les arbres puis favoriser le stockage du carbone dans les futurs produits bois (au travers d'un projet Label Bas-Carbone)
- valoriser les parcelles pour la production de bois d'œuvre à long terme permettant également une production de bois énergie lors des premières éclaircies
- apporter d'autres services écosystémiques supplémentaires comme l'épuration de l'air dans une zone très urbaine
- créer un milieu propice à la biodiversité
- améliorer la continuité forestière de la commune

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

- Travail du sol par potets travaillés
 - Mise en place manuelle des plants
- Plantation de feuillus (environ 1250 tiges/ha) : chênes pubescents, chênes des marais, bouleau, quelques chênes liège
- mise en place d'une clôture électrique autour du boisement pour protéger les plants de la dent du gibier

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Durant les 5 premières années, afin de limiter la concurrence herbacée et assurer le bon développement des arbres :

- entretien mécanisé dans les interlignes (1 fois par an ou 1 fois tous les 2 ans selon le niveau de concurrence)
- entretien manuel sur la ligne entre les plants (1 fois par an ou 1 fois tous les 2 ans selon le niveau de concurrence)

Pour les chênes, tailles de formation et élagages jusqu'à 5m

Une sylviculture de type futaie régulière sera appliquée au peuplement forestier avec plusieurs éclaircies (tous les 8-10 ans, selon l'essence et sa croissance) permettant de diminuer la densité, réduire l'effet de compétition entre les arbres pour l'accès à la ressource et ainsi leur garantir une croissance optimale.

Une coupe rase ou une coupe d'ensemencement sera programmée entre 80 et 100 ans en prévoyant une régénération artificielle ou naturelle.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Label Bas Carbone - méthode boisement

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Boisement en 2 îlots	1,6 ha

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

commune : Mérignac, Gironde
(33700)

Parcelle : DZ 274

Coordonnées géographiques¹

Long. 00°42'20"0 Lat. 44°48'10"N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	selon l'arrêté préfectoral n°E2005/14 du 28 février 2005, Mérignac est dans une zone de répartition des eaux "au titre de l'aquifère supérieur de référence : oligocène à l'ouest de la Garonne" code 20
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	le boisement se situe à 4,4 km du site Natura 2000 le plus proche (FR 7200805 Réseau hydrographique des Jalles de Saint Médard et d'Eysines)
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le boisement sera diversifié en terme d'essences forestières mais également en terme de végétation du sous-bois qui évoluera selon le stade de croissance du peuplement. Le milieu créé sera un habitat propice à l'accueil de la faune forestière
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Anciennement boisée, cette parcelle fait l'objet d'un retour à l'état boisé.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Un plantation forestière est potentiellement soumise à des risques sanitaires (vent, sécheresse, insectes xylophages, ravageurs, gibiers, etc). Le choix d'essences adaptées à la station, l'entretien de la plantation et la mise en place de protections contre le gibier devraient permettre de limiter ces risques d'échec de la plantation.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Trafic très limité dans sa phase de travaux et lors des travaux très ponctuels d'exploitation.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les machines de travaux forestiers et d'exploitation engendreront des bruits de façon très occasionnel lors de la préparation du sol avant plantation, lors des entretiens (une fois par an les premières années puis de façon espacé) et lors des récoltes de bois (tous les 10 ans environ).

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les machines forestières émettent du CO2, totalement compensé par la plantation des arbres et leur capacité de séquestration du carbone.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La parcelle est incluse dans une zone déjà boisée en limite d'habitation. Le paysage ne sera que peu modifié et n'impactera que les quelques maisons autour de la parcelle.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le boisement constitue un changement de nature du sol en y appliquant une sylviculture, souhait du propriétaire.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

- travail du sol localisé en potets travaillés
- cloisonnement d'exploitation pour limiter le tassement du sol en phase d'exploitation.
- utilisation d'équipements spécifiques sur les machines d'exploitation selon la portance des sols

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous estimons que le projet pourrait être dispensé d'évaluation environnementale car:

- la partie de parcelle objet de la demande de boisement était déjà boisée il y a au moins 17 ans
- ce projet de boisement se base sur un diagnostic pédologique et climatique réalisé par des professionnels du secteur forestier
- les essences envisagées sont adaptées au sol et au climat et sont diversifiées
- la sylviculture mise en place permettra de produire du bois de qualité qui alimentera la filière locale de transformation
- l'impact environnemental est positif avec la séquestration de carbone dans la biomasse et le sol, la création d'une forêt de feuillus, propice à la biodiversité et l'augmentation de l'effet d'épuration de l'air par les arbres

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
annexe 7 - photos aériennes anciennes

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



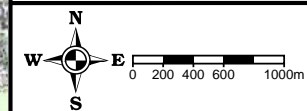
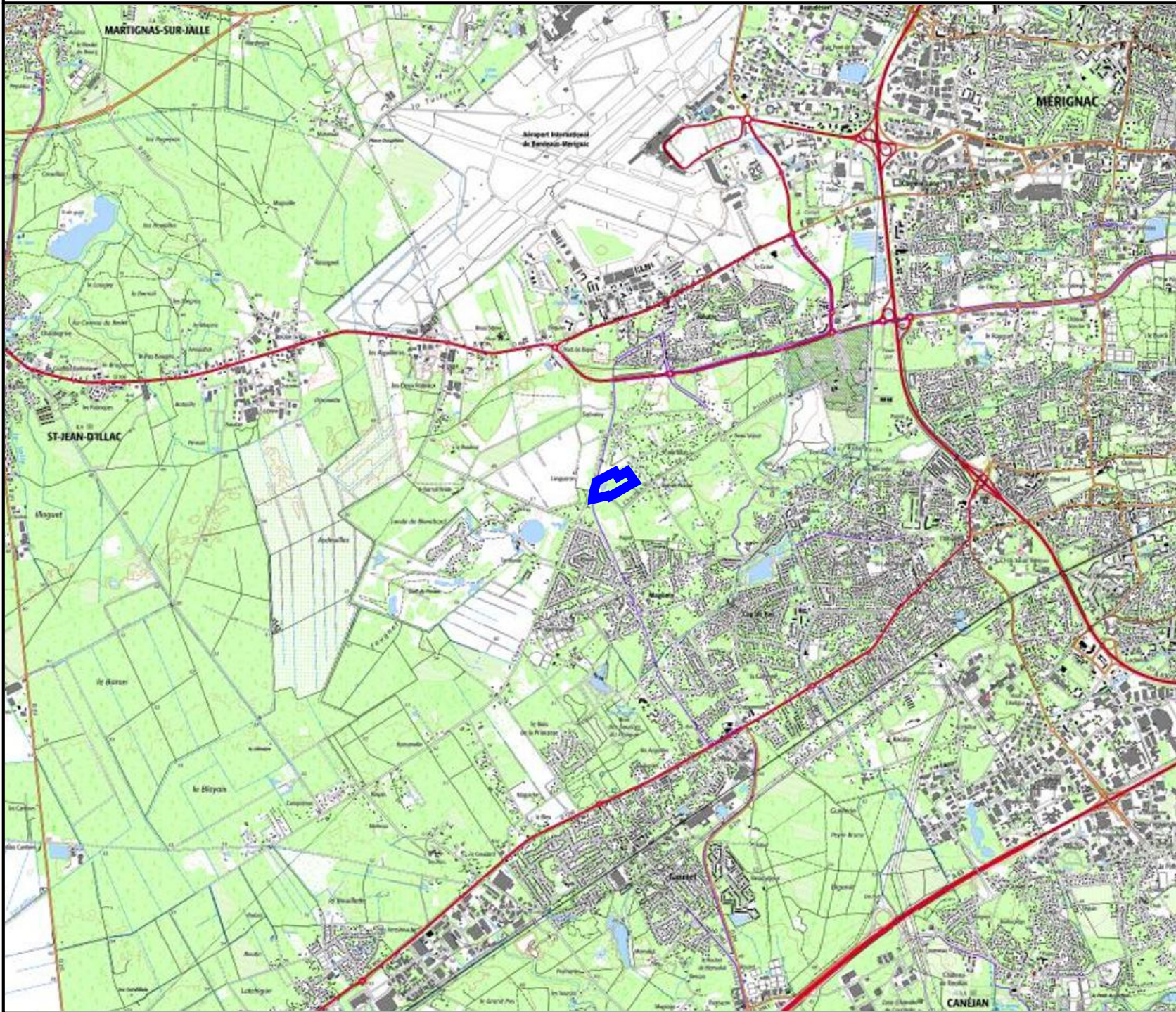
Fait à Méridnac

le, 24/10/2021

Signature



Boisement à Mérignac



● x:406879 y:6418117
(RGF93)

01/10/2021

Sources : ©CNPF® ©IGN® ©INPN®

Réalisation : ©CNPF, servcarto.fop v1.4



Annexes 3 et 4 –plan de boisement et photo in-situ

La photo aérienne date de 2018.

La parcelle cadastrale DZ 274 (à Mérignac) est entourée en bleu.

Le projet de boisement concerne uniquement la partie en rouge sur une surface de 1,6 ha.





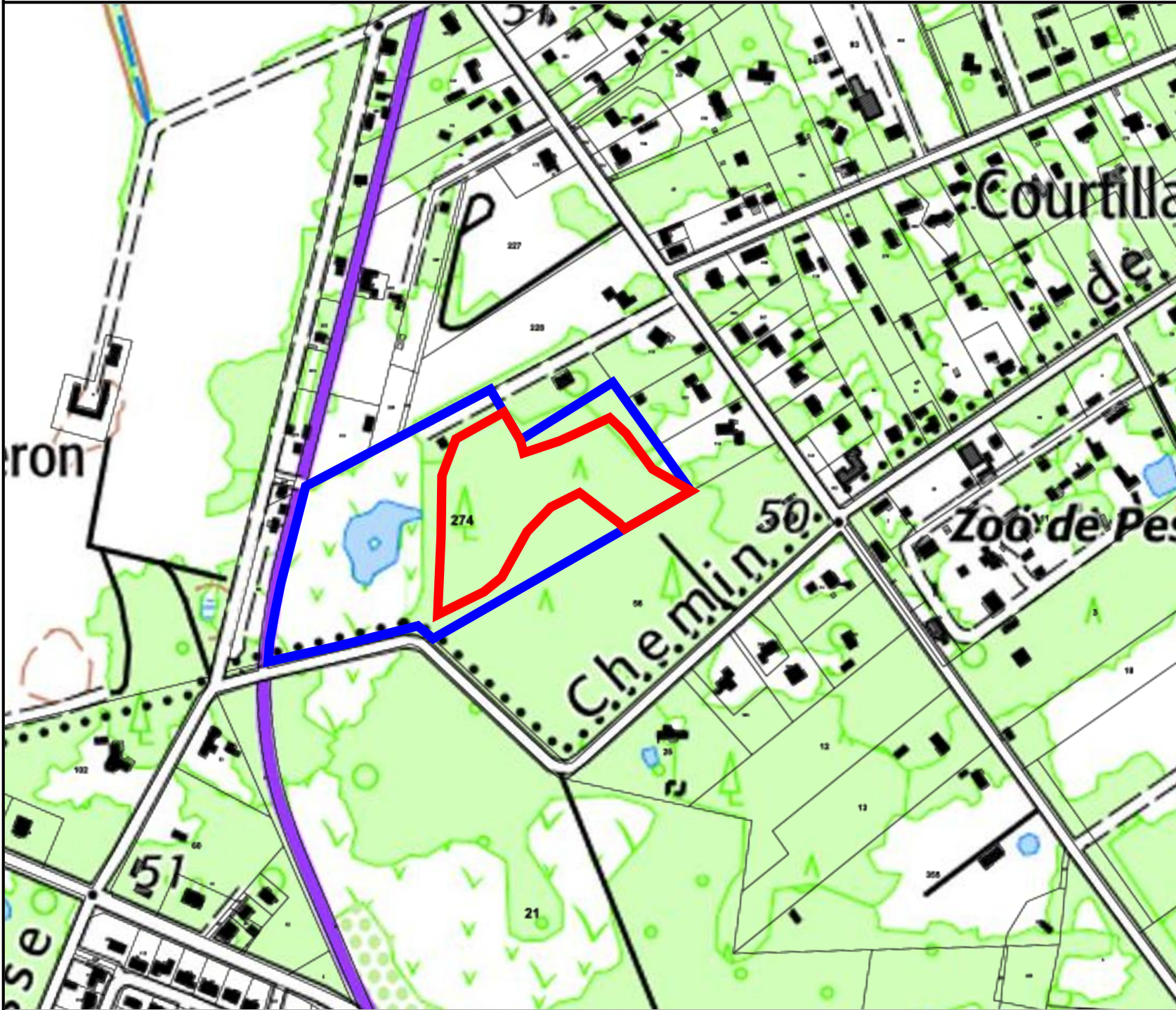
Photographie 1 : direction Sud (prise en juillet 2021)



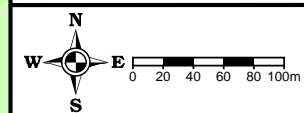
Photographie n°2 : direction Nord (prise en juillet 2021)

Boisement à Mérignac

Commentaire : En bleu : parcelle cadastrale DZ 274
En rouge : zone de boisement



APCL
Sites
classés



x:407177 y:6418347
(RGF93)

14/10/2021

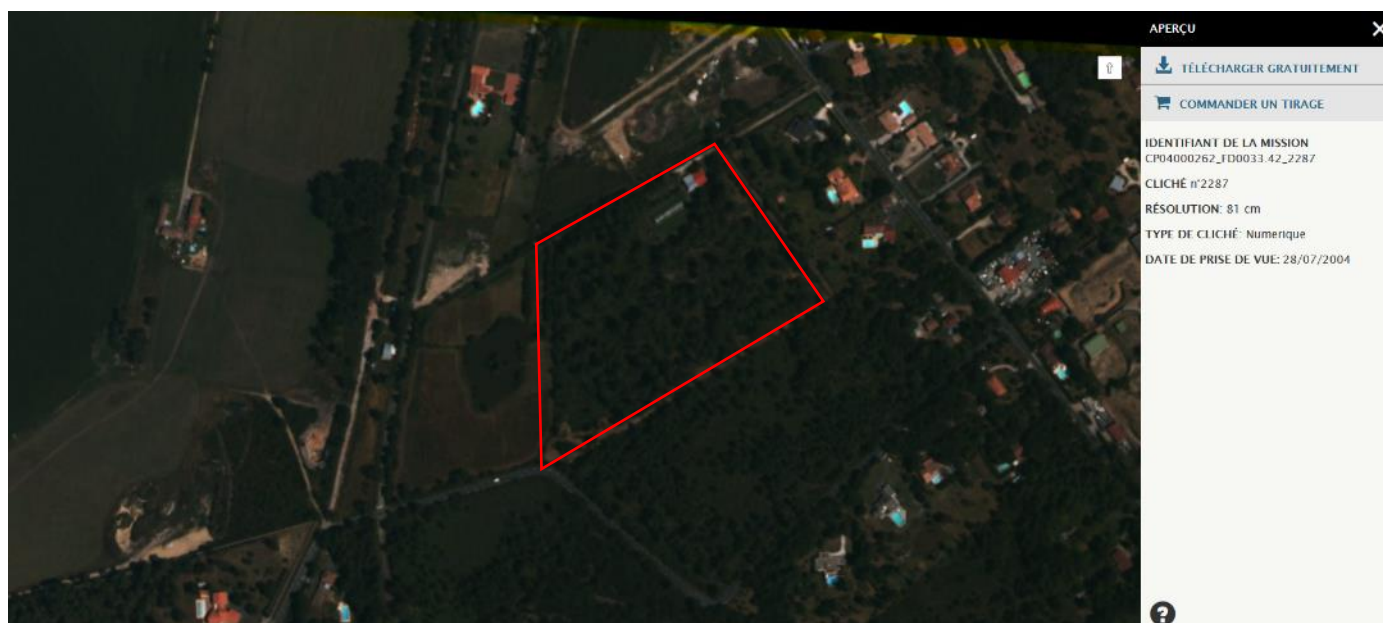
Sources : ©CNPF® ©IGN® ©INPN®
Réalisation : ©CNPF, servcarto.fop v1.4



Annexe 2 – photos aériennes anciennes (source : IGN, remonter le temps)

La parcelle cadastrale concernée est la DZ 274 à Mérignac (33700).

Extrait d'une photo aérienne de 2004 : la parcelle est boisée



Extrait d'une photo aérienne de 1997 : la parcelle est boisée



Complément d'informations à la demande d'examen au cas par cas

Projet de 1^{er} boisement d'environ 1,6 ha à Mérignac (33)

Référence : 2021-11767-incomplet

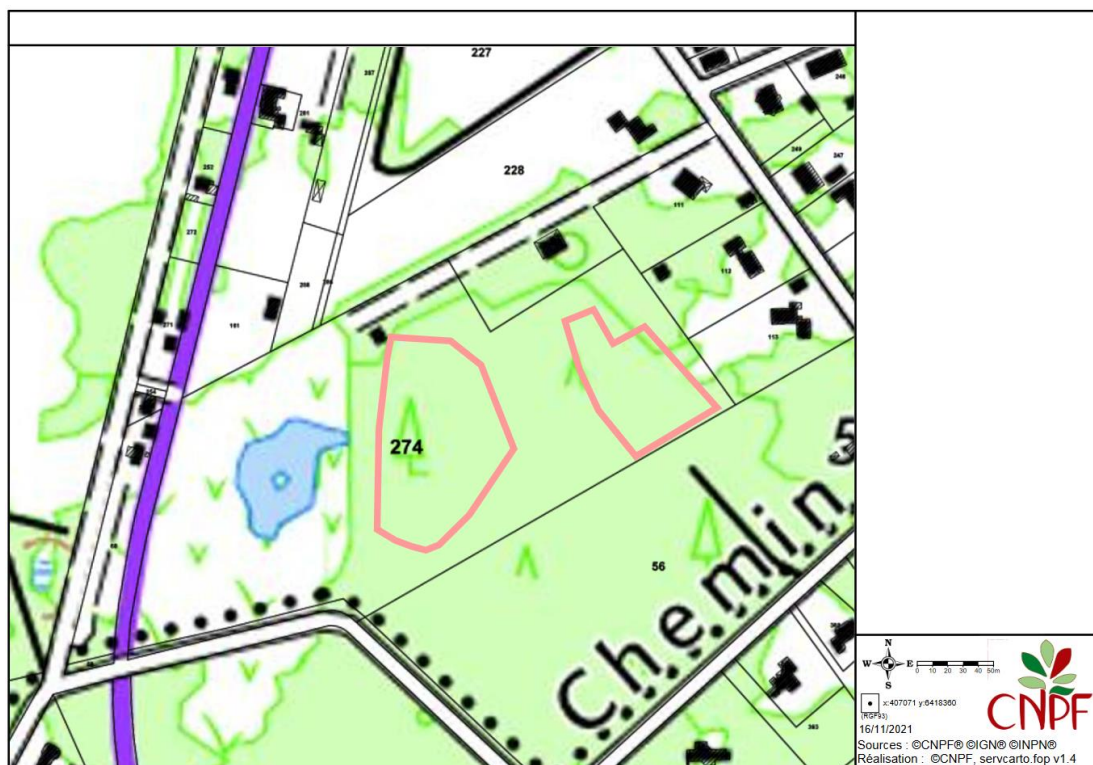
Selon la trame fournie par vos soins dans la demande de compléments (dont les éléments sont recopiés ci-dessous en gras) :

4 - Caractéristiques générales du projet (nature du projet, objectifs, procédures d'autorisation, localisation, composantes...)

- dimensionnement du projet :

Vous indiquez un projet de boisement en 2 îlots or, sur le plan de situation(annexe 2) et sur le plan de boisement (annexe 3) ne figure qu'un seul îlot. Veuillez confirmer le dimensionnement exact du projet.

Les deux îlots ont été repérés sur les cartographies ci-après. La surface totale du projet ne change pas et reste à environ 1,6 ha.





- périmètre du projet :

Le présent projet, objet de la demande d'examen au cas par cas reçue par nos services, est susceptible de constituer une composante d'un projet global de boisements pour le compte d'un ou plusieurs propriétaires.

Ainsi, au titre de l'article L.122-1 du code de l'environnement, veuillez préciser le caractère et le périmètre global de votre projet. Veuillez également préciser si vous comptez déposer ultérieurement des demandes d'examen au cas par cas pour d'autres projets liés au projet global que vous aurez défini. Ils seront alors considérés comme faisant partie du projet global et sont à présenter comme tel.

Le périmètre global du projet intègre uniquement ces deux îlots, sur une surface totale de 1,6 ha. Il n'est pas prévu de boiser la totalité de la parcelle cadastrale ou de boiser une autre parcelle cadastrale.

Le projet qui fera l'objet d'une demande de labellisation au label Bas-Carbone concerne, également, uniquement ces deux îlots.

5 – Sensibilité environnementale de la zone d'implantation

Compte tenu de la prélocalisation de zones humides potentielles sur la parcelle concernée par le projet et de l'information transmise concernant un diagnostic pédologique réalisé par des professionnels du secteur forestier, veuillez transmettre des informations complémentaires sur la prise en compte de cet enjeu et notamment le diagnostic pré cité.

Le diagnostic pédologique et climatique se trouve à la fin de ce document.

La visite diagnostic réalisée le 06 juillet 2021, a permis de confirmer que la zone à boiser, objet de la présente demande d'examen au cas par cas, ne présente pas les caractéristiques d'une zone humide. La végétation observée n'est pas spécifique aux milieux humides et les sondages pédologiques ont révélé des traces de remontée de nappe temporaire uniquement entre 40 et 50 cm de profondeur. De ce fait, le sol n'est habituellement pas gorgé d'eau en surface.

La « zone humide potentielle » se situerait plutôt autour de la mare. Lors de la visite diagnostic de juillet 2021, le sol était effectivement inondé à la fois par un débordement de la mare et un affleurement de la nappe phréatique. Cette zone ne sera pas boisée et est laissée en l'état.

6 – Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé (incidences, cumuls, mesures évitement/réduction...)

Veillez compléter cette partie en indiquant quelles sont les mesures d'évitement et de réduction des effets du projet sur son environnement que vous allez mettre en place, notamment sur les points suivants :

- **gestion des zones humides et fonctionnalités liées (a), et prise en compte des boisements à proximité immédiate (b) (application d'une bande de recul, autres?)**

(a) La zone humide potentielle se situant en dehors du projet de boisement, il n'y a pas de mesures supplémentaires d'évitement ou de réduction à mettre en place.

Lors de la phase de préparation du sol ou lors de la plantation, aucun rejets n'impactera la zone humide à proximité. De plus, aucun intrant ne sera utilisé durant toute la durée de l'exploitation de la forêt. Les travaux de préparation du sol ou d'entretien seront uniquement mécaniques. La circulation des machines ne sera pas en contact direct avec cette zone.

(b) La zone à boiser ne se situe que sur les espaces dégagées, non boisées (voir le nouveau périmètre des îlots sur les cartographies). Les bosquets seront bien conservés. Les premières lignes de plantation seront installées à quelques mètres (4-5 m) des lisières boisées.

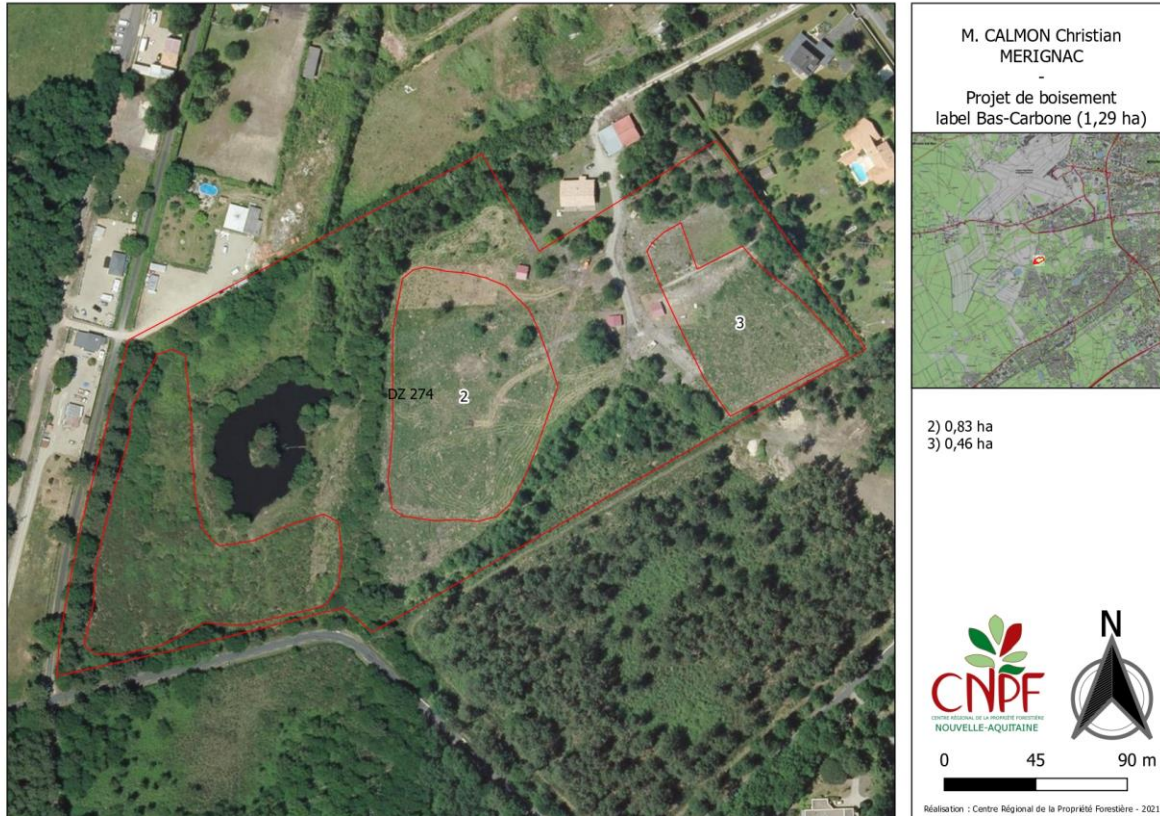
A Bordeaux, le 17/11/2021

Projet de boisement label Bas-Carbone

CALMON Christian

Compte-Rendu de visite du 06/07/2021

Propriétaire : CALMON Christian – 06 20 02 50 33 – 21 chemin du Merle, Mérignac



Plan du projet.

Bilan de la visite : 1 projet de boisement en deux zones pour une surface totale éligible de 1,29 ha.

Vous trouverez ci-dessous la description de ces deux zones de projets.

Contexte stationnel

- Altitude : 50 m
- Exposition : 0 degrés
- Pente : 0 %
- Confinement : 0 %
- Position topographique : Plaine
- TPI : -0,09
- Alimentation en eau : pertes ≈ apports
- Affleurement rocheux : 0 %
- Terrasse : non

Données climatiques

Valeurs moyennes sur la période 1981-2010

issues du modèle NorCliS©CNPFP construit à partir des données Météo-France et AgroParisTech

- Moyenne des températures annuelles (TMAN) : 13,9 °C
- Moyenne des températures maximales juin-août (TX0608) : 26,6 °C
- Moyenne des températures minimales de janvier (TN01) : 3,1 °C
- Température minimale absolue (TNABS) : -15,0 °C
- Précipitations annuelles : 956 mm
- Précipitations avril-octobre : 504 mm
- ETP (Turc) annuelle : 834 mm
- P-ETP (Turc) juin-août : -208 mm
- P-ETP (Turc) mai-septembre : -235 mm



Sondage réalisé dans la zone n°2.

Pédologie

Horizon	Épaisseur	Texture	% éléments grossiers	Effervescence	Hydromorphie
1	40 cm	Argile limono-sableuse (ALS)	0	non	0
2	10 cm	Argile limono-sableuse (ALS)	0	non	2
3	20 cm	Argile sableuse (AS)	0	non	3
4	20 cm	Argile limono-sableuse (ALS)	25	non	3

- Compacité : Meuble, peu compact
 - Cause arrêt tarière : Éléments grossiers
 - Forme d'humus :
 - pH à 20 cm : 6,50 (valeur mesurée)
 - Réservoir utile en eau : 148 mm
- Commentaires :

- Essences de plantation envisagées :
 - Essences principales : Chêne pubescent, Chêne des marais, Bouleau
 - Essences d'accompagnement : Chêne liège, Fruitiers si possible
- Densité de plantation : environ 1200 tiges/ha.
- Travail du sol envisagé :
 - Broyeur léger en bandes
 - Plantation par potées travaillées
- Protection gibier envisagée :

Mise en place d'une clôture électrique par le propriétaire.



Sondage réalisé dans la zone n°3.

Pédologie

Horizon	Épaisseur	Texture	% éléments grossiers	Effervescence	Hydromorphie
1	50 cm	Sable argileux (SA)	0	non	0
2	20 cm	Sable argileux (SA)	2	non	1
3	10 cm	Sable argileux (SA)	2	non	1
4	10 cm	Argile sableuse (AS)	0	non	2
5	10 cm	Sable argileux (SA)	0	non	2

- Compacité : Meuble, peu compact
- Cause arrêt tarière : Volontaire
- Forme d'humus :
- pH à 20 cm : 4,90 (valeur mesurée)
- Réservoir utile en eau : 138 mm

Commentaires :

- Essences de plantation envisagées :
 - Essences principales : Chêne des marais, Bouleau
- Densité de plantation : environ 1000 tiges/ha avec le maillage suivant : 1 chêne des marais – 2 bouleaux – 1 chêne des marais.
- Travail du sol envisagé :
 - Broyeur léger en bandes
 - Plantation par potées travaillées
- Protection gibier envisagée :

Mise en place d'une clôture électrique par le propriétaire.